



GOVERNO DA
GUINÉ-BISSAU

MINISTÉRIO DO AMBIENTE E BIODIVERSIDADE

O MINISTRO,

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTES EN
GESTION FINANCIERE POUR LA
PREPARATION DU PROJET WACA-ResIP II EN
GUINEE-BISSAU**

Janvier 2022

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, en Guinée-Bissau la dégradation des ressources et des écosystèmes côtiers s'accélère en raison de la pression démographique croissante sur la côte et du changement climatique. La détérioration de la côte entraîne une perte significative et potentiellement irréversible d'écosystèmes critiques tels que les plages, les systèmes dunaires et les mangroves, qui fournissent d'importants services environnementaux, sociaux et de protection de la côte (moyens de subsistance et ressources naturelles, nourriture, protection contre les érosions et submersion).

En Guinée-Bissau, la majeure partie du territoire est constituée de terrains plats dont l'altitude moyenne est de 20 à 30 m au-dessus du niveau de la mer, avec des plateaux de faible altitude s'élevant à 150 m à l'est. La Guinée-Bissau possède un littoral complexe sur l'océan Atlantique, avec de nombreux estuaires qui pénètrent à l'intérieur des terres. Les mangroves couvrent toute la frange côtière. Les sites d'intervention du projet sont susceptibles de se situer à l'intérieur et à l'extérieur du système relativement vaste (plus de 26% du territoire) des aires protégées. Les interventions auront lieu dans la zone côtière potentiellement exposées aux phénomènes d'inondation et d'érosion côtière, mais également à proximité d'écosystèmes fragiles, comme les mangroves, les herbiers marins ou les zones humides côtières. Des interventions mal conçues et/ou mal mises en œuvre pourraient exacerber l'érosion en aval.

1.2. Le programme WACA et les projets

Le programme WACA a été créé en réponse à la demande des pays de la région d'Afrique de l'Ouest pour trouver des solutions et des financements pour aider à sauver les actifs écologiques, sociaux et économiques des zones côtières face à l'érosion côtière et aux inondations. Le programme WACA se compose de projets d'investissement nationaux pour la résilience côtière (ResIP) et d'un programme d'assistance technique géré par la Banque "Plateforme WACA Scale-Up". Ce Programme soutient la résilience côtière et le développement durable en Afrique de l'Ouest. Il s'appuie sur un projet en cours, le Projet d'investissement pour la résilience de la WACA (WACA ResIP), qui comprend deux parties principales :

- a) une composante d'intégration régionale travaillant sur une politique commune et un soutien à la mise en œuvre, un soutien à la mise en œuvre de protocoles marins communs, un observatoire régional et une unité régionale de soutien à la mise en œuvre ; et
- b) des projets nationaux dans six pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Togo).

Un deuxième projet est en cours de préparation, WACA ResIP II. Il est prévu que ce projet comprenne :

- a) une composante d'intégration régionale travaillant sur une politique commune et un soutien à la mise en œuvre de protocoles marins communs, un observatoire régional et une unité régionale de soutien à la mise en œuvre; et ajoute deux nouveaux domaines d'intégration régionale spécifiquement conçus pour soutenir la mise en œuvre du CSE (Cadre environnemental et social) en tant que politique commune sous les institutions régionales, et l'harmonisation régionale pour la mise en œuvre de l'approvisionnement vert pour la résilience climatique et la résilience côtière à harmoniser entre les pays ; et
- b) des projets nationaux dans trois pays (Guinée Bissau, Gambie et Ghana).

1.3. Description du Projet WACA en Guinée-Bissau

Le projet WACA-GB aura ainsi la même structure que dans les deux autres pays, avec une composante d'intégration régionale apportant une assistance technique, un soutien à la mise en œuvre et une coordination, et deux composantes nationales pour : (1) améliorer le cadre et les capacités institutionnels, réglementaires et stratégiques et (2) financer des investissements physiques (gris/vert) et sociaux pour améliorer la résilience des zones côtières.

En Guinée-Bissau, le projet sera également organisé suivant trois piliers thématiques :

- la gestion intégrée des zones côtières ;
- la gestion des risques environnementaux et sociaux ;
- le système national des aires protégées et sa viabilité financière à long terme.

Tous les piliers vont également contribuer à renforcer la résilience socio-économique des communautés côtières, aspects d'autant plus importants dans le contexte des efforts de relance post-Covid-19, relance qui se veut verte, résiliente et inclusive.

Voir l'Annexe 1 pour une description détaillée du concept du projet.

1.4. Objectif

L'objectif des présents termes de référence est le recrutement d'un(e) spécialiste en gestion financière pour le projet WACA ResIP II (P175525) en Guinée-Bissau (WACA-GB).

Le projet WACA-GB est en cours de préparation. Le concept a été approuvé par la Banque mondiale en mars 2021. Le(a) spécialiste en gestion financière sera recruté(e) pour soutenir la phase de préparation du projet, et suivant ses performances, pourra être recruté(e), pour la phase de mise en œuvre du projet.

II. CADRE DE REFERENCE

Les documents standards de passation des marchés de la Banque : doivent être utilisés pour tous les contrats soumis à un appel d'offres international et pour les contrats spécifiés dans les tableaux du plan de passation des marchés dans STEP.

Dispositions nationales en matière de passation de marchés : conformément au paragraphe 5.3 du règlement sur les marchés publics, lorsque l'on s'adresse au marché national (comme spécifié dans les tableaux du plan de passation de marchés dans STEP), les procédures de passation de marchés propres au pays peuvent être utilisées.

Lorsque l'Emprunteur utilise ses propres dispositions nationales de passation de marchés par appel d'offres ouvert, comme indiqué sur le site, ces dispositions sont soumises au paragraphe 5.4 du Règlement des marchés publics.

Conformément au paragraphe 5.3 du Règlement relatif à la passation des marchés, les documents de demande d'offres/demandes de propositions doivent exiger des Soumissionnaires/Proposants soumettant des Propositions qu'ils soumettent une acceptation signée au moment de l'offre, à incorporer dans tout contrat résultant, confirmant l'application et le respect des Directives anti-corrupcion de la Banque, y compris, sans limitation, les droits de sanction de la Banque et les droits d'inspection et d'audit de la Banque.

III. RESPONSABILITES

Les présents termes de références concernent les responsabilités et les tâches spécialiste en gestion financière

A. POSITION

- Placé sous l'autorité du coordonnateur du projet WACA-GB, il rend compte au coordonnateur toutes les activités soumises à sa responsabilité, relatives à la Programmation, à la gestion financière et au suivi les opérations financières faites par le projet.
- Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres Assistant (environnement, Social, passation des marchés, suivi et évaluation ainsi que les consultants ;

B. MISSION

Mettre en place une organisation administrative efficace capable de garantir la réalisation de toutes les activités liées à la gestion financière en conformité avec les directives et règles édictées par la Banque mondiale.

C. RESPONSABILITE

Le spécialiste en gestion financière sera chargé :

- De la gestion financière ;
- De l'élaboration des budgets annuels et du suivi de leur exécution ;
- De s'assurer de la fonctionnalité des outils de contrôle interne entre autres le manuel de procédure, d'actualiser les circuits de contrôle interne ;
- De la supervision de la saisie des opérations comptables, du suivi des comptes du projet et des rapprochements bancaires ;
- De la supervision et du contrôle des opérations d'engagement et de décaissement des dépenses du projet, en étroite collaboration avec l'Agent Comptable Public ;
- Du suivi des opérations financières, de l'élaboration des rapports financiers trimestriels et annuels du projet ;
- De l'élaboration des états financiers du projet par source de financement catégorie de dépenses et par composante ;
- De la mise en place d'un plan de trésorerie, du suivi de la situation des comptes du projet et de la préparation des dossiers de décaissement et de retrait de fonds ;
- Du suivi des recommandations des audits externes du projet ;
- De la participation aux missions de supervision financière du projet organisée par la Banque Mondiale ;
- De la production des comptes financiers trimestriels et annuels du projet.

D. PROFIL DU CONSULTANT

- Diplôme supérieur de comptabilité, finances ou équivalent avec BAC+5 ;
- Expérience d'au moins cinq ans dans le domaine de la gestion financière et comptable dans une structure privée ou administrative ou un projet de développement ;
- Connaissance pratique des procédures financières et comptable de la Banque Mondiale et de SIGFiP (Système Intégré de Gestion des Finances Publiques) est indispensable ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Aptitude à travailler sous pression et sans réserve ;
- Sens de l'organisation et du travail en équipe ;
- Bonne intégrité professionnelle.